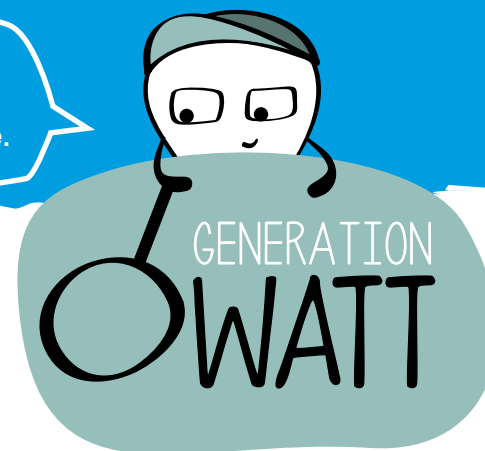


Défi GENERATION 0 WATT

VIDEOS : découverte en images du défi sur www.generationzerowatt.be.



Vous êtes un-e enseignant-e d'une école primaire située en Wallonie. Choisissez le thème de l'énergie pour l'année scolaire 2020-2021.

Invitez vos élèves à relever le défi de la GENERATION ZERO WATT

Ils seront aidés par un accompagnateur spécialisé en éducation à l'énergie, financé par la Wallonie.

Objectif : supprimer les consommations d'électricité inutiles et s'approcher du « zéro watt » durant les heures creuses (nuit, week-end et congé). C'est un formidable contexte mobilisateur pour des apprentissages sur l'énergie, en référence aux socles de compétences.



25% en moyenne, de la consommation d'électricité d'une école a lieu durant les heures creuses alors que l'école est fermée ! Ce gaspillage évident est une bonne raison de se lancer !

L'économie est évaluée en comparant la consommation d'électricité durant la période du défi (via les relevés d'index) avec celle de l'année précédente pour cette même période (via la facture).

Le défi est réussi si l'économie réalisée par l'école atteint 10 %. Depuis 2011, quelque 300 écoles ont déjà relevé ce défi avec succès : 20 % d'économie en moyenne, 45 à 50 % d'économie dans certaines écoles.



Vous êtes intéressé-e...
Complétez dès à présent le formulaire de pré-inscription sur www.generationzerowatt.be.
Vous recevrez ensuite les consignes qui vous permettront de confirmer votre candidature.

Clôture des inscriptions: le 30 septembre 2020.
Le nombre d'écoles participantes est limité à 30 !

Des prix sont attribués aux écoles performantes (forte économie d'énergie) ou innovantes (démarche citoyenne, originale...).

Comment se déroule le défi ?

La candidature de l'enseignant-e est confirmée : ses élèves forment la **classe pilote**, ils relèvent le défi avec l'aide d'un accompagnateur.

L'enseignant-e s'entoure d'une **écoteam**, petite équipe de gestion du défi : des collègues certainement, rejoints par un technicien par exemple.

Les élèves réalisent un **audit** de l'école. Ils identifient et initient des actions d'économie puis mobilisent les autres classes.

Ce contexte concret et mobilisateur donne du sens aux apprentissages que l'enseignant-e organise en référence aux socles de compétences.

Le défi se déroule du 15 octobre 2020 au 15 mars 2021. Son bilan collégial est dressé en mai 2021.

L'accompagnateur vient 4 fois dans l'école. Il dispose de ressources pédagogiques pour l'éveil aux enjeux de l'énergie.



Wallonie



éducation
à l'énergie

Octobre

L'accompagnateur rencontre l'enseignant-e, ses élèves de la classe pilote ainsi que l'écoteam. Il précise l'objectif et le déroulement du défi. Il anime un échange sur les enjeux de l'énergie. Il réalise un pré-audit de l'école afin de pointer les consommations anormales et d'anticiper les solutions pour y remédier.

Novembre

L'accompagnateur encadre les élèves de la classe pilote durant l'audit de l'école. Il leur confie des grilles d'analyse ainsi que des instruments de mesure (thermomètres, wattmètres, luxmètres...). Les élèves débusquent les anomalies et proposent des solutions. Durant les semaines suivantes, ils mettent en œuvre le plan d'action qu'ils ont eux-mêmes défini.

Janvier

L'accompagnateur s'associe aux élèves de la classe pilote afin d'évaluer les résultats du plan d'action en terme d'économie. Ensemble, ils pointent les actions qui doivent être améliorées, amplifiées ou développées, si nécessaire.

Mai

L'accompagnateur participe au bilan collégial du défi avec les élèves de la classe pilote, l'écoteam, la direction... Il confirme l'économie d'énergie réalisées grâce au plan d'action. Il remet les diplômes d'éco-citoyen ainsi que l'éventuel prix décerné à l'école.



Nouvelle option !

Pour 5 écoles qui le souhaitent : viser le « **zéro watt** » en 2050, pas à pas.

- La démarche devient globale : sensibilisation citoyenne et amélioration technique, tout le monde s'y met !
- Les élèves sont attentifs aux bons usages du chauffage et de l'électricité.
- Le technicien de l'école est impliqué, aux côtés des élèves.
- Un auditeur spécialisé rejoint l'accompagnateur du défi pour soutenir l'école.
- L'école établit sa **feuille de route vers le « zéro watt » non renouvelable en 2050 !**
- > Plus de détails sur www.generationzerowatt.be.

Vous souhaitez en savoir plus : les accompagnateurs sont à votre disposition !

- Province du Hainaut : CRIE de Mariemont – 064 23 80 10 – secretariat@crie-mariemont.be
- Province du Brabant wallon : CRIE de Villers-la-Ville – 071 87 98 78 – info@crievillers.be
- Province de Namur : Asbl Empreintes / CRIE de Namur – 081 39 06 60 – info@empreintes.be
- Province de Liège : Asbl Besace – 04 221 00 26 – asbl@besace.be
- Territoire du Parc naturel de Gaume : Scrl Gaume Energies – 063 45 71 26 – contact@gaumeenergies.be
- Autres territoires de la Province de Luxembourg : Asbl Au Pays de l'Attert – 063 22 78 55 - asbl.apda@attert.be